



## LES MATINALES TEVEA

### « Paquet TVA 2010 » Entreprises êtes-vous prêtes ?

Au 1er janvier 2010, une réforme importante d'un ensemble de règles de TVA au niveau de l'Union Européenne est entrée en vigueur.

Appelée « **Paquet TVA** », cette réforme change fondamentalement les règles de TVA avec des conséquences importantes pour toutes les entreprises ayant une activité internationale.

Vous êtes Responsable Financier, Directeur comptable, Responsable TVA, Directeur administratif, Comptable, cette « Matinale » vous permettra de mesurer tous les enjeux, impacts et définir les actions à mettre en œuvre suite à l'application du « **Paquet TVA** » 2010 :

- Territorialité des prestations de services
- Déclaration Européenne de Services (DES)
- Refonte de la procédure de remboursement de la TVA payée à l'étranger
- Identification des nouveaux risques fiscaux

#### Session inter-entreprises :

- ½ journée de formation** avec un expert en matière de TVA Européenne
- Support de formation
- Présentation de cas pratiques
- 2h30 d'expertises offertes** pour répondre à vos questions concrètes en matière de TVA (abonnement de 250 points, valable 1 an, d'une valeur de 200€ HT). Plus d'infos sur [www.tevea-international.com/online](http://www.tevea-international.com/online)
- Tarif de la session : 250€ HT

#### Session intra-entreprise :

- ½ journée de formation** avec un expert en matière de TVA Européenne
- Support de formation
- Présentation de cas pratiques
- 10h d'expertises offertes** pour répondre à vos questions concrètes en matière de TVA (abonnement de 1000 points, valable 1 an, d'une valeur de 720€ HT). Plus d'infos sur [www.tevea-international.com/online](http://www.tevea-international.com/online)
- Tarif de la session : 1 200€ HT

### ☐ Session inter-entreprises

Société :

Nom :

Prénom :

Fonction :

E-mail :

Téléphone :

Calendrier des sessions (9h-12h30 – Accueil à partir de 8h30) \* :

- |   |   |   |  |
|---|---|---|--|
| <input type="checkbox"/> 16 février (Paris) | <input type="checkbox"/> 23 février (Paris)   | <input type="checkbox"/> 2 mars (Paris)   | <input type="checkbox"/> 9 mars (Lyon)       |
| <input type="checkbox"/> 16 mars (Paris)    | <input type="checkbox"/> 23 mars (Strasbourg) | <input type="checkbox"/> 30 mars (Paris)  | <input type="checkbox"/> 8 avril (Marseille) |
| <input type="checkbox"/> 13 avril (Paris)   | <input type="checkbox"/> 20 avril (Lille)     | <input type="checkbox"/> 27 avril (Paris) | <input type="checkbox"/> 4 mai (Lyon)        |

*\*Dates maintenues sous réserve d'un nombre minimum de 5 participants.*

Cette formation intègre 1 abonnement de 250 points à [tevea@online](mailto:tevea@online.com) valable 1 an.

Tarif : 250€ HT

### ☐ Session intra-entreprise :

Société :

Nom du responsable formation :

E-mail :

Téléphone :

Nombre de participants envisagé :

Date souhaitée :

Cette formation intègre 1 abonnement de 1 000 points à [tevea@online](mailto:tevea@online.com) valable 1 an.

Tarif : 1 200 € HT

**TEVEA International** assiste les entreprises sur toutes leurs questions en matière de TVA

depuis 25 ans. Avec 15000 demandes de remboursement de TVA par an dans toute l'Europe et plus de 100 déclarations de TVA préparées tous les mois pour nos clients, **TEVEA International** a acquis une expérience reconnue dans son domaine.

Filiale à 100% de Caisses d'Épargne Européennes, **TEVEA International** est membre de l'International VAT Association et est certifiée par l'ISQ **OPQCM** depuis 2009.

